

23 juil 2021 -19:45

Appartient à Conseil des ministres du 23 juillet 2021

Constitution de l'association internationale sans but lucratif MYRRHA

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten et du secrétaire d'État en charge de la Politique scientifique Thomas Dermine, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la constitution de l'association internationale sans but lucratif (AISBL) MYRRHA.

L'accord de gouvernement prévoit que le gouvernement encouragera la poursuite de la collaboration entre les institutions de recherche nucléaire et la poursuite des investissements en médecine nucléaire, afin de maintenir de manière innovante la production des radioisotopes médicaux dans notre pays et pour la recherche fondamentale en physique nucléaire, de même que l'amélioration de gouvernance des institutions de recherche nucléaires.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la constitution et les statuts de l'AISBL MYRRHA, dont l'objet est la conception, le développement, la construction et l'exploitation d'une infrastructure de recherche, avec une dimension internationale, pour la recherche scientifique pour le bénéfice de la société dans le domaine de la gestion avancée des combustibles nucléaires usés, des applications médicales et spatiales, de la physique fondamentale, de la recherche appliquée dans le domaine des matériaux pour la fusion nucléaire et les énergies alternatives.

À cette fin, le Conseil des ministres demande :

- au Centre d'étude de l'énergie nucléaire (SCK CEN) de préparer pour le 31 décembre 2021 au plus tard une proposition détaillée de convention *service level agreement* entre le SCK CEN, la future AISBL MYRRHA et l'État belge
- à la future AISBL MYRRHA, assistée par le SCK CEN et en concertation avec le SPF Affaires étrangères, la DG Énergie du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie et le SPP Politique Scientifique, de développer une stratégie d'*outreach international* pour MYRRHA sur la base d'une analyse partagée avec les autorités concernées
- à la future AISBL MYRRHA et au SCK CEN de poursuivre le développement de leurs collaborations avec les universités, centres de recherche et organisations sœurs

À partir de la création, le Conseil des ministres confirme, par l'arrêté de financement, ses demandes à la future AISBL MYRRHA de notamment développer des financements externes et de se charger de la construction et de la mise en service de l'installation MINERVA, au plus tard pour la fin 2026.

Dans le but de préparer la prochaine décision du gouvernement à prendre au plus tard en 2027, le Conseil

des ministres charge les ministres de tutelle du projet MYRRHA de mettre à jour l'étude 2017 portant sur l'impact socio-économique du projet MYRRHA pour la Belgique et de demander l'organisation d'un *peer review* international.

Le Conseil des ministres prend par ailleurs acte des inscriptions budgétaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be